

RÉSOLUTIONS DE LA XII^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE

La XII^e Session de l'assemblée régionale Amérique de l'AIFPLF, réunie à Québec (Canada), a débattu du bilan de la participation de la Région Amérique aux missions d'observation d'élections et aux séminaires parlementaires

RAPPELANT le rôle que sont appelés à jouer les parlementaires de l'AIFPLF dans l'évolution démocratique de nombreux États du monde francophone,

RAPPELANT les résolutions sur le rôle du parlementaire au sein d'une mission d'observation d'élections adoptées par la Xe Session de l'assemblée régionale Amérique réunie à Lafayette du 15 au 19 septembre 1993,

RAPPELANT que l'un des objectifs de l'envoi de missions d'observation d'élections consiste à assurer la présence politique de la Francophonie sur le terrain,

CONSIDÉRANT le manque de préparation des participants aux missions d'observation d'élections provenant de la Région Amérique,

CONSIDÉRANT l'importance qu'accordent les parlementaires de la Région Amérique à leur participation aux séminaires parlementaires de l'AIFPLF, aux connaissances qu'ils en retirent et à la réflexion en découlant sur leur propre pratique démocratique,

CONCERNANT les missions d'observation d'élections,

DEMANDE à l'ACCT de s'assurer que les missions qu'elle envoie disposent des moyens techniques et matériels suffisants pour permettre de les identifier à la francophonie internationale,

La XII^e Session de l'assemblée régionale Amérique de l'AIFPLF, réunie à Québec (Canada), a débattu du bilan de l'avenir des contenus francophones dans les médias électroniques d'Amérique

CONSIDÉRANT que la vitalité culturelle et sa diffusion constituent la pierre d'assise de l'épanouissement des communautés francophones et acadienne et de la promotion de la langue française en Amérique du Nord,

PRENANT NOTE des possibilités insoupçonnées jusqu'à récemment de la nouvelle technologie en matière de radiotélédiffusion, notamment dans les domaines de la compression numérique et de son application aux satellites de diffusion directe,

CONSCIENTE de la précarité de l'avenir des contenus francophones dans les médias électroniques en Amérique, dans un monde des communications de plus en plus déréglementé,

DEMANDE aux autorités gouvernementales compétentes d'assurer un cadre propice au maintien et au développement des contenus francophones dans les médias électroniques d'Amérique, notamment,

- en favorisant la mise en commun et les échanges de contenus des divers médias électroniques francophones,
- en favorisant la production d'émissions francophones reflétant les identités culturelles des diverses régions francophones d'Amérique,
- en adoptant une réglementation qui assure la diffusion du service continu de programmation francophone RDI sur l'ensemble du territoire canadien,

INVITE les distributeurs de signaux à prévoir un créneau expansible pour le réseau de télédiffusion francophone en Amérique.

CONSIDÉRANT que les radios communautaires constituent un outil indispensable à la protection et à la propagation de la langue française pour les personnes vivant en situation minoritaire,

DEMANDE que le ministère du Patrimoine canadien reconsidère sa décision d'annuler le programme des radios communautaires et institue un système de financement de base annuel pour ces radios.

CONSIDÉRANT les coupures importantes envisagées par la Société Radio-Canada,

DEMANDE que le ministère du Patrimoine canadien maintienne les fonds utilisés aux fins de la transmission de la programmation de la Société Radio-Canada en régions éloignées.

La XIIe Session de l'assemblée régionale Amérique de l'AIPLF, réunie à Québec (Canada), a débattu de la francophonie d'Amérique à l'heure de l'autoroute électronique

CONSIDÉRANT que le développement de l'autoroute de l'information en français rejoint les objectifs de l'AIPLF, à savoir la promotion de l'usage du français, le respect des identités culturelles et le développement de la coopération des échanges et de la solidarité,

CONSCIENTE que les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et des États d'Amérique sont les principaux responsables de la mise en oeuvre des services en français et sont des intervenants majeurs de l'autoroute de l'information en tant que fournisseurs et utilisateurs de l'information,

DEMANDE aux parlementaires de la Région Amérique de l'AIPLF d'intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs,

- afin d'assurer le développement de contenus francophones sur l'autoroute de l'information, en particulier en ce qui a trait aux services gouvernementaux, à l'éducation, à la santé, aux services sociaux, à la culture et aux communications,
- afin de franciser les voies d'accès aux contenus francophones de l'autoroute de l'information d'Amérique.

CONSCIENTE de l'importance croissante de l'autoroute de l'information dans le développement économique, social et culturel des francophones d'Amérique,

CONSIDÉRANT le contenu de la résolution sur les autoroutes de l'information, adoptée à la XXI^e Session ordinaire de l'AIFLF tenue à Québec du 10 au 12 juillet 1995, portant sur la mise en réseau des institutions et des partenaires associatifs de la Francophonie,

CONSIDÉRANT que les représentants des communautés francophones ont exprimé le souhait de voir se développer un réseau électronique interrelié de la francophonie d'Amérique, ce qui inclut la mise en réseau, le développement de contenus francophones et la formation des utilisateurs,

DEMANDE aux parlementaires de la Région Amérique de l'AIFLF d'intervenir auprès de leurs gouvernements respectifs afin que l'autoroute de l'information relie les principaux organismes et institutions qui interviennent en francophonie d'Amérique.